

Cher → Actualités

SANTÉ ■ Les orthophonistes, qui craignent de disparaître, revendiquent la revalorisation des grilles salariales

La profession veut se faire entendre

Comme partout en France, l'intersyndicale des orthophonistes du Cher est mobilisée pour défendre la profession. Elle demande notamment la revalorisation de la rémunération pour les orthophonistes salariés.

Laurence Javel

laurence.javel@cherryortho.com

Le manifeste de soutien aux orthophonistes hospitaliers, signé par plus de cinq cents professionnels, et adressé à la ministre de la Santé, Mari-sole Touraine, voilà quelques semaines, est resté sans réponse (*).

Deux postes non pourvus à Bourges

Au nom de l'intersyndicale, trois orthophonistes du Cher, Lydie Carraud, Françoise Policot et Jean Villereite, mobilisés, expliquent le mal-être installé depuis plusieurs années dans leur profession. « La situation est inquiétante. Il n'y a plus d'orthophoniste hospitalier à Bourges, alors qu'il y a deux postes, mais non pourvus. Aucun à Saint-Amand, et un seul à Vierzon ».

« Notre formation se fait en quatre ans depuis 1986, et en cinq ans depuis



ORTHOPHONISTES. Jean Villereite, Françoise Policot et Lydie Carraud s'inquiètent pour leur profession. LAURENCE JAVEL

2013, mais notre niveau de rémunération stagne à un niveau très bas de salaire équivalent à un bac plus deux », expliquent les trois représentants, qui défendent la le statut d'orthophoniste salarié.

Un orthophoniste salarié va gagner, par exemple environ 60 euros de plus

qu'un smic en début de carrière, soit environ 1.375 euros par mois. « À l'hôpital, c'est le salaire le plus faible parmi toutes les formations de bac plus 4 ou bac plus 5 ».

Pour autant, les jeunes ne se détournent pas de ce métier, mais ils ne vont pas l'exercer en milieu

hospitalier, même si la formation pose aussi problème. « Car il faut trouver des maîtres de stage en centre ou en hôpital, et ils se font de plus en plus rares ».

« J'ai travaillé trente-cinq ans dans le milieu hospitalier. Ce n'est pas le

même travail. Ce sont deux manières de travailler complémentaires, aucune ne peut se substituer à l'autre », complète Jean Villereite. « Plus la prise en charge est précocée, plus elle est efficace, justement parce qu'elle est précoce », ajoute Françoise Policot.

L'orthophoniste hospitalier intervient auprès d'un nourrisson ayant des troubles de déglutition et d'alimentation, il prodigue des soins aux patients souffrant de traumatismes crâniens ou d'accidents vasculaires cérébraux...

Des soins aux patients souffrant d'atteintes neurologiques

« Dans nos cabinets libéraux, nous avons des listes d'attente qui sont juste indécentes. Nous entendons la détresse des gens qui ont l'impression de ne plus avoir accès aux soins », développe Françoise Policot.

« A Vierzon, où j'exerce à

mi-temps, nous avons parfois deux ans de délais. Nous avons été jusqu'à six orthophonistes à Vierzon. Nous ne sommes que trois temps plein. Pourtant la zone n'est pas considérée comme sous-dotée ».

Avec trente-cinq orthophonistes libéraux pour les 350.000 habitants du Cher, quand la moyenne nationale est de 32 professionnels pour 100.000 habitants, le département est une fois encore mal placé dans l'accès aux soins. ■

(*) Une nouvelle action nationale est prévue le 2 février.

EN CHIFFRES

35

C'est le nombre d'orthophonistes libéraux dans le Cher (soit 350.000 habitants). La moyenne nationale est de 32 orthophonistes libéraux pour 100.000 habitants.

1

C'est le nombre d'orthophoniste hospitalier salarié, dans le Cher. Les postes dans les hôpitaux existent mais ne sont pas pourvus.